

FÊTES DE FIN D'ANNÉE DÉCORATIONS & ILLUMINATIONS

26 novembre 2020

CONTEXTE

Le président de la République a annoncé le 24 novembre un prolongement du confinement jusqu'au 15 décembre avec quelques assouplissements :

- Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux.
- Maintien du télétravail quand cela est possible.
- Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 kilomètres et pour une durée maximum de 3h.
- Autorisation des activités extra-scolaires en plein air.
- Ouverture des commerces et services à domicile jusqu'à 21h dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, les disquaires ou encore les bibliothèques.
- Autorisation des offices dans les cultes dans la limite de 30 personnes.

Il a annoncé le confinement jusqu'au 15 décembre avec un passage éventuel sous couvre-feu à compter du 15 décembre et les mesures ci-dessous à confirmer bien sûr :

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés tout en limitant au maximum les déplacements inutiles.
- Instauration d'un couvre-feu de 21h à 7h du matin à l'exception des réveillons du 24 et 31 décembre où l'on pourra circuler librement.
- Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées.
- Reprise des activités extra-scolaires en intérieur.
- Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

C'est ce dernier point qui nous bloque quelque peu pour programmer de manière certaine nos animations.

LES ÉLUS ET SERVICES QUI SE SONT INVESTIS DANS CE DOSSIER

- Marie-Pierre MONTORO
- Christophe MOIROUD
- Marietou CAMPANELLA
- Le service des parcs et jardins et Gérard VEYRAT, service qui a travaillé avec le Centre technique municipal notamment et son service menuiserie, en lien avec Thibaut GUIGUE



NE POURRONT SE FAIRE COMPTE TENU DU CONTEXTE SANITAIRE CONNU

- Le village d'hiver square Alfred Boucher
- L'espace de jeux pour enfants à côté du village d'hiver square Alfred Boucher
- Le village des enfants et ses animations autour de la maison du père Noël place Carnot
- La parade qui draine du monde en ville et qui remonte toute la rue de Genève
- Les déambulations en ville
- Le mapping du samedi 19 décembre sur la place Maurice Mollard car les concerts et spectacles debout sont interdits quoi qu'il arrive jusqu'au 20 janvier 2021
- Le spectacle pour enfants sur la place Maurice Mollard le dimanche 20 décembre

SI LES CONDITIONS DU COUVRE-FEU ANNONCÉ AU 15 DÉCEMBRE (conditions qui doivent être précisées) ET SI LA PRÉFECTURE NOUS AUTORISE À LE FAIRE, NOUS PREVOYONS

- **2 calèches** qui sillonneront la ville (6 personnes maximum d'une seule famille à bord)
- Des **petits concerts d'une heure depuis la rue pour les gens qui resteront chez eux et en profiteront depuis leurs fenêtres et balcons** (par exemple 1 rue de Chambéry, 1 avenue de Verdun, 2 rue de Genève, 1 place Clemenceau)

DES DÉCORATIONS PRÉVUES PAR LE SERVICE DES PARCS ET JARDINS

- **160 sapins** d'1 mètre à 6 mètres répartis sur toute la ville (ronds-points, bacs, terre-pleins...) de type *Abies nordmanniana* et *Picea Abies*
- **30 chalets** répartis sur toute la ville (ronds-points, rues piétonnes, entrées de ville...)
- **6 sapins métalliques** (boulevard de Lattre)
- **un traineau géant** avec un calendrier de l'avent sur le rond-point Daniel Rops

CETTE ANNÉE LA VILLE SERA LUMINEUSE

En lien avec notre délégataire **CITEOS**, nos services et notamment le **service des parcs et jardins**, ont travaillé activement afin de mettre aux couleurs de Noël et des fêtes de fin d'année la Ville, les ronds-points, certains bâtiments, certaines façades pour créer une ambiance festive en dépit du contexte.

La Ville est mise en lumière pour les fêtes de fin d'année **du vendredi 27 novembre 2020 au lundi 11 janvier 2021**.

L'installation des illuminations par Citeos, en lien avec les services techniques de la Ville, a débuté fin octobre et s'est déroulée sur **plusieurs semaines**. La dépose du matériel se fera ensuite sur une période d'un mois environ car l'entreprise traitera ses urgences en priorité.



Près de 1 000 heures de travail sont nécessaires pour la pose et la dépose, une équipe de deux personnes travaillant à plein temps avec une nacelle et bénéficiant du renfort d'autres équipes en fonction de l'avancement.

Les illuminations égayent chaque hiver :

Les rues du centre-ville par :

- des motifs suspendus transversaux (ex. : rue des Bains et avenue du Grand Port) ou stalactites transversales (ex. : avenue d'Annecy et avenue du Petit Port)
- des étoiles en cascades (avenue de Verdun)
- des rideaux lumineux (ex. : rue de Genève, rue du Casino, rue Albert 1^{er}, rue de la Chaudanne, avenue du Petit Port, avenue Victoria)

Les squares et places par :

- des guirlandes leds et suspensions dans les arbres (square Jean Moulin, place du Revard, place Maurice Mollard, place des Thermes, place Clemenceau et square Alfred Boucher)
- des ellipses (square Alfred Boucher, avenue Charles de Gaulle et rue de Chambéry)
- des guirlandes cristallines et des ampoules géantes (place Carnot)

Les avenues, boulevards, carrefours et giratoires par :

- des motifs sur mâts (ex. : avenue Lord Revelstoke, avenue de Marlioz, boulevard Wilson, boulevard de Russie, carrefour Lamartine, carrefour De Lattre de Tassigny, giratoire boulevard de Russie)

N'oublions pas les 15 sapins et les 11 ifs illuminés au total par 56 guirlandes leds (ex. : gare, église Notre-Dame, place Maurice Mollard, place Carnot, centre culturel et des congrès, place Édouard Herriot, avenue de Verdun)

De nouvelles illuminations complémentaires ont été installées cette année :

- des décorations plus grandes et plus lumineuses sur les façades de la halle du marché, côté rue de Savoie et côté rue de Genève
- des guirlandes plus nombreuses et plus lumineuses dans les arbres de la rue de Genève
- de nouvelles guirlandes dans les arbres et des corsets lumineux au niveau des troncs, place Maurice Mollard, square Jean Moulin et square Alfred Boucher
- une nouvelle décoration de la fontaine place Carnot commandée et devant être installée et fonctionnelle autour du 4 décembre (l'ancienne décoration a été installée provisoirement en attendant)
- un ajout en décoration pour la fontaine place Maurice Mollard à savoir des luminaires géants avec ampoules

Enfin, les véhicules techniques des agents seront équipés de **bonnets de Père Noël**.

UNE MISE EN LUMIÈRE ET DES DÉCORATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin de compenser l'annulation de la plupart des animations, la Ville a fait le choix de compenser ce manque par une décoration amplifiée :

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

Façade des Thermes :



Projection de texte type « Joyeux Noël » ou des étoiles sur les parties hautes des Thermes (parties hachurées sur la photo). Dégradé lumineux du rouge au vert sur les colonnes.

Statue du chat :



Mise en lumière, aux couleurs de Noël.

Façade de la mairie :



Projecteurs de type Gobo avec illustrations de Noël.

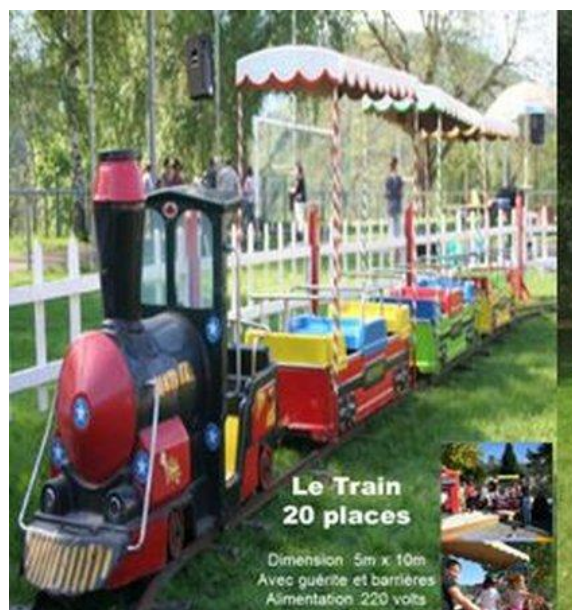
Façade du parking de l'Hôtel de Ville :



Mise en place de projecteurs de type Gobo avec des illustrations de Noël.

Rond-point des Thermes :

En complément des actions du service des parcs et jardins, nous installons un petit train.



Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

Rond-point devant la Rotonde :



Mise en place d'un ruban de leds sur le pourtour du rond-point.

Parc thermal :



Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

Mise en place de projecteurs sur les colonnes, dans les bois.

Parvis de la gare :

Pour compléter les décorations des parcs et jardins, mise en place d'éclairages.

Rond-point Gabriel Pérouse :

Mise en place d'arcs lumineux sur le pourtour du rond-point.



Musée Faure :

Eclairage de la façade comme lors de la Saint-Valentin mais aux couleurs de Noël et Gobo avec illustrations.

Square Alfred Boucher :

Mise en place d'arcs lumineux sur le pourtour du square (comme sur le rond-point Gabriel Pérouse).



Rond-point Férié :

Mise en place d'un carrousel.



Entrée de la rue de Chambéry (face à la pharmacie) :

Mise en place d'une boule de Noël géante.



Rond-point de l'hôpital :



Mise en place d'une calèche.

LA VILLE SERA SONORISÉE

A compter du **1^{er} décembre et jusqu'au 25 décembre**, comme chaque année, de 10h à 12h et de 14h à 19h30, les axes suivants seront sonorisés :

- Place Clemenceau
- Rue de Genève



NOTES

- Rue de Chambéry

Par ailleurs vont être équipées d'ici la fin de l'année en sonorisation:

- la place Carnot
- l'avenue de Verdun

GRATUITÉ DU STATIONNEMENT

À l'approche des fêtes de fin d'année et pour soutenir l'activité des commerçants aixois, la Ville, comme l'année passée, propose la **gratuité des parkings couverts** en journée de 7h à 20h (sous réserve de places disponibles) :

- dimanche 20, lundi 21, mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 décembre
- dimanche 27, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 décembre

Le **stationnement sera également autorisé et gratuit place Maurice Mollard** (sous réserve de places disponibles) du lundi 14 au jeudi 31 décembre.

LA COLLECTE DES SAPINS

Elle se fera les **3 et 10 janvier**, avec TRIALP, en calèche à cheval, dans le périmètre du centre-ville qui correspond au périmètre de ramassage habituel des cartons.

Frédérique HENTZ

Directrice de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr